

Depuis 50 ans, l'Université Paris-Dauphine, fondée en 1968 avec une mission d'expérimentation académique et pédagogique, développe ses activités d'enseignement et de recherche dans le champ des sciences des organisations avec une exigence jamais démentie de prise en compte de la demande économique et sociale et de développement de filières de formation créatrices de valeur. Dans le domaine de la formation continue, l'université s'est dotée très tôt, dès 1972 dans la continuité des travaux de Jacques Delors, d'un service dédié pour accompagner les secteurs professionnels, les entreprises et les individus dans le développement des compétences, synonyme d'employabilité et de performance collective.

Dans l'économie de la connaissance, la compétence est devenue l'enjeu central de tous les parcours d'apprentissage. Les technologies et les métiers se modifient de plus en plus vite et 50% des emplois seront profondément transformés dans les 10 ans à venir. En parallèle à un environnement sociétal marqué par une évolution des comportements et des attentes des individus, l'environnement réglementaire de la formation professionnelle continue ne cesse de se réformer pour accorder une place accrue aux individus acteurs et auteurs de leur formation. Mais comment faire de la compétence le véritable levier de l'économie de demain ? Comment organiser les meilleures conditions de son développement dans un espace élargi ? Comment mobiliser les ressources pour favoriser chez les individus et les collectifs une pleine appropriation de leurs potentiels de croissance ?

Dans ce cadre, la table ronde « Compétences de demain », organisée par l'Executive Education de Paris-Dauphine à l'initiative du master management de la formation et en partenariat avec Centre Inffo, se propose de questionner, avec le concours d'un panel d'entreprises et d'experts, la place de la compétence dans l'économie de la connaissance.

- **Comment concilier les 2 dimensions de la compétence, propriété de l'individu et responsabilité partagée avec le collectif et l'organisation ?**
- **Quelles combinaisons de modes opératoires mobiliser dans la fabrication de la compétence ?**
- **Comment faire de la compétence l'objet d'un consensus associant toutes les parties prenantes ?**

Comité d'organisation :

- *Patrice GUEZOU, Directeur Général, Centre Inffo*
- *Anne de BLIGNIÈRES-LÉGERAUD, co-directrice de l'Executive Master Management de la Formation*
- *Les Etudiants de l'Executive Master Management de la formation, promotion 2018/2019*

[www.management-formation.dauphine.fr](http://www.management-formation.dauphine.fr)



Table Ronde

**Les compétences de demain  
« Organisation apprenante et  
société des apprenants »**

**Mercredi 10 avril 2019**  
de 9h00 à 13h00

# LES COMPÉTENCES DE DEMAIN

## Organisation apprenante et société des apprenants

### 9h00 CAFE D'ACCUEIL

#### 9h30 INTRODUCTION

- **Patrice GUEZOU**, Directeur Général de Centre Inffo
- Centre Inffo est l'expert qui décrypte l'actualité de la formation. "Ensemble, relevons le défi des compétences" était le thème de l'édition 2019 de l'Université d'hiver de la formation professionnelle. Dans une société des compétences, l'entreprise est partie prenante du développement des compétences (référence à l'Université d'hiver). Nous orientons les débats autour de l'individu, comme auteur de son propre avenir professionnel (référence à la Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel).

#### 9h45 DE NOUVELLES COMPÉTENCES POUR LE XXIÈME SIÈCLE - L'APPRENANT DÉVELOPPEUR DE SES COMPÉTENCES

- Introduit et animé par **Mathilde BOURDAT**, Manager offre de formation, CEGOS, co-directrice du master management de la formation
- Quelles sont les compétences clés de demain ? Comment créer de la valeur dans une société où le travail est opéré par les machines et les automates ? Quel choix privilégier entre des compétences transverses et génériques ou des compétences visant l'insertion dans l'emploi et la continuité professionnelle ? Comment passer de l'individu à l'apprenant, moteur de ses compétences clé de 2030, auteur de son employabilité ?

##### *Intervenants :*

**Jérémy LAMRI**, Directeur du pôle Recherche, Innovation et Prospective de JobTeaser :

Les compétences d'aujourd'hui et de demain permettant à un individu de préserver son employabilité

**François TADDEI**, Directeur du Centre de Recherche Interdisciplinaire (CRI) : Les neurosciences (ou la technologie) au service de notre intelligence individuelle et collective. Les nouvelles formes et lieux d'apprentissage

**Marième DIAGNE**, Chargée d'Etudes France Stratégie : Les entreprises face à ce monde de demain, aux révolutions technologiques et environnementales. Les métiers qui recruteront demain et les compétences qu'il faudra détenir

**Eric CHEVÉE**, Vice-président de la CPME, chargé de affaires sociales et de la formation : Les enjeux spécifiques des petites et moyennes entreprises au regard du développement des compétences

### 11h00 L'ENTREPRISE ET L'ÉTAT FACILITATEURS ET CO-INVESTISSEURS DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DE DEMAIN

Introduit et animé par **Patrice GUEZOU**

« Notre ambition, construire une société de compétences. La compétence est une nécessité, un droit, une chance » (Muriel PÉNICAUD, présentation de la réforme de la formation professionnelle, mars 2018).

Les parties prenantes qui entrent en jeu dans l'employabilité sont l'État, l'entreprise, les partenaires sociaux et l'individu.

Comment donner à l'individu le sens de son apprentissage tout au long de la vie ? Quel écosystème pour co-investir sur la compétence des individus ? Entreprise agile ? Incubateur ? CFA ? Tiers lieux ? Comment ces nouvelles formes d'organisation du travail contribuent-elles à l'apprentissage ?

L'employabilité : véritable enjeu de Responsabilité Sociale des Entreprises et de l'Etat ?

##### *Intervenants :*

**Marie-Cécile PLESSIX**, Présidente du directoire d'AXA Banque et **Nadège HENRY**, DRH d'AXA Banque : La culture apprenante, clé du succès de la transformation digitale. Le modèle organisationnel des entreprises agiles

**Philippe DEBRUYNE**, Administrateur de France Compétences au titre de la CFDT :

L'articulation du dialogue social au sein de l'entreprise pour favoriser les dynamiques d'apprentissage collectives et individuelles

**Cédric PUYDEBOIS**, Sous-Directeur des politiques de formation et du contrôle au Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social : Le rôle de l'Etat : créer un écosystème facilitant la mise en relation des compétences des individus et des besoins des entreprises

**Manoelle LEPOUTRE**, Directrice Engagement Société Civile et Déléguée Générale pour la Fondation Total : La mobilisation d'un groupe français autour des questions d'employabilité et d'insertion professionnelle et sociale pour les Jeunes

**Michael CHARBIT**, Directeur de la Certification Professionnelle de France Compétences : La visibilité et la transparence des compétences dans l'élaboration des certifications professionnelles, véritable enjeu pour le développement de l'employabilité des actifs et la réponse aux besoins des entreprises

### 12h15 DEMAIN TOUS TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS ET PLURIACTIFS ? VERS UN NOUVEAU MODÈLE ÉDUCATIF

**François-Xavier DE VAUJANY**, Professeur, Université Paris Dauphine

De nouvelles formes organisationnelles et nouveaux modes de travail apparaissent : de l'entreprise intégrée à des chaînes de sous-traitants, le mode « nomade collectif » ...les individus deviennent acteurs et se sentent de moins en moins liés par des déterminismes extérieurs et des fidélités imposées. Le travailleur autogère sa carrière (formation, temps de travail). Quelle vision de l'apprenant en 2030 ? de l'Etat ?

### 12h30 CONCLUSION ET PISTES DE TRAVAIL

Anne de **BLIGNIÈRES-LÉGERAUD** et **Patrice GUÉZOU**

### 13h00 COKTAIL DEJEUNATOIRE